



A qui dois je payer mon loyer

Par **sevbzr**, le **09/04/2009** à **10:12**

Bonjour,

Je suis locataire et mon bail est établi aux noms de mes propriétaires en tant que M. et Mme. M. demande le divorce et ils conviennent que Mme garde en guise de revenu les loyers de ces locataires. Mme nous donne donc de nouvelles coordonnées bancaires.

Mais le bail étant aux deux noms, et comme la séparation se passe mal, M. peut-il nous réclamer les loyers sous prétexte que son nom est sur le bail.

merci de votre aide

Par **Solaris**, le **09/04/2009** à **21:22**

Si vous pouvez prendre contact avec le notaire chargé de la liquidation des biens, il pourra vous dire ce qu'il en est.

Comment savez-vous que c'est Mme qui garde les fruits de l'appartement?

Par **sevbzr**, le **10/04/2009** à **12:59**

C'est Mme qui nous a dit qu'elle récupérerait les loyers et que ça avait été convenu avec les avocats respectifs. Pour le notaire, c'est un peu délicat car il prend parti avec le M., car c'est lui qui la contacte en premier et c'est lui qui a le plus de revenu, alors je ne sais pas s'il est très impartial, mais j'essaierai de le contacter.

Merci encore pour votre aide